### COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET



#### 33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT

N° D2024-018

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

#### Réunion Ordinaire du 9 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre le neuf du mois d'avril à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Boussais, sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

Date de la convocation: Mercredi 3 avril 2024

#### <u>25 présents + 2 pouvoirs (27 votes sur 28)</u>: Quorum atteint (15)

#### Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Viviane CHABAUTY, Dominique GUILBOT, Frédérique DAMBRINE, Olivier FOUILLET, Maryse CHARRIER, Jacky JOZEAU, Sylvie NOBLET-HORTET, Frédéric PARTHENAY, Lucette ROCHER, Mattieu MANCEAU
- ✓ <u>Commune d'Assais-les-Jumeaux</u> : Jean-Claude LAURANTIN, Jean-Louis RIDOUARD, Fabrice DURAND
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET,
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT, Mathias DIXNEUF
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ <u>Commune de Saint-Loup-Lamairé</u> : Dominique BARREAU, Pascal BIRONNEAU, Alain JEZEQUEL, Micheline REAU

#### 2 pouvoirs:

- ✓ Sébastien FAURE a donné pouvoir à Viviane CHABAUTY
- ✓ Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Monique NOLOT

Excusés: Huguette ROUSSEAU, Maryse BARIGAULT et Sébastien FAURE

#### Dominique GUILBOT a été élue secrétaire de séance

=-=-=-=-=-=-=-=-=

# FINANCES Réalisation d'un emprunt pour travaux Assainissement Budget Assainissement

- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2337-3, L.2121-29,
- Vu le budget primitif voté en cette même séance,
- Vu le recours à l'emprunt inscrit au budget primitif 2024,
- CONSIDERANT les travaux d'assainissement réalisés par le Budget Assainissement, il convient de faire un emprunt.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ▶ De contracter un emprunt de 100 000€ (cent mille €uros) auprès du Crédit Mutuel, destiné à financer une partie des travaux Assainissement sur le budget assainissement, dont les caractéristiques sont les suivantes :
  - Montant du capital emprunté : 100 000€ (cent mille €uros)
  - Durée d'amortissement en mois : 120 mois
    Type d'amortissement : annuités constantes

• Taux d'intérêt : 4,00 %

• Commissions ou frais de dossier : 150€

- ▶ D'engager, pendant toute la durée du prêt, à faire inscrire à son budget les crédits nécessaires au remboursement des échéances en capital et en intérêts.
- ▶ D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer le contrat de prêt correspondant
- ▶ D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la gestion de contrat d'emprunt.

Fait et délibéré, le 10 avril 2024 Et ont signé le Président et la secrétaire

Le secrétaire de séance, Dominique GUILBOT Le Président, Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20240411-10-DE

Pour copie conforme, Le Président, Olivier FOUILLET COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET 33 Place des Promenades 79600 A RVAULT Tél. 05 49 64 93 48

Acte certifié éxécutoire

M. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire

Réception pribunal Administratif de Poitiers, 15 rue Blossac, 86000 Po
mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l

Publication le : 11-04-2024